

>> ELECTIONS PROFESSIONNELLES
DANS LA FONCTION PUBLIQUE HOSPITALIERE

ELECTIONS PROFESSIONNELLES

→ www.sante.cgt.fr

→ *En votant pour les candidat.e.s
présenté.e.s par la CGT, vous avez
l'assurance d'être bien défendu.e.s,
par des élu.e.s qui porteront vos
revendications tant localement
que nationalement, qu'elles soient
spécifiques ou plus générales.*



FACEBOOK :
CGT Santé Action Sociale



TWITTER :
@CgtSanteSocial



YOUTUBE :
Fédération CGT de la Santé
et de l'Action Sociale



APPLICATION MOBILE :
CGT Santé et Action Sociale

Coordonnées du syndicat

Fédération Santé et Action Sociale CGT
263 rue de Paris - Case 538 - 93515 Montreuil CEDEX - sg@sante.cgt.fr

Fédération Santé et Action Sociale CGT - 10/2018 Ne pas jeter sur la voie publique

ADJOINT.E ADMINISTRATIF-VE

VOTEZ pour le progrès social

Protection et démocratie sociale
Égalité
Conditions de travail
Garanties collectives

ÉLECTIONS
6 décembre 2018

Fonction Publique Hospitalière

CTE CAPL
CAPD

Élections professionnelles Fonction publique
DÉCEMBRE 2018 **JE VOTE CGT**

ADJOINT.E. ADMINISTRATIF.VE

S'il est un corps de métier qui ressent de plein fouet les économies budgétaires par le biais d'une diminution de ses effectifs, c'est bien le corps des adjoints administratifs. Il est pourtant en DRH l'interlocuteur privilégié et essentiel des agents. Il est aussi la première personne rencontrée par le patient lorsque celui-ci entre dans l'établissement...

Oui mais voilà, sa fonction n'est pas quantifiable dans la très chère tarification à l'activité (T2A)...

Aussi, lorsqu'un agent fait valoir ses droits à la retraite ou qu'il quitte l'établissement, on « oublie » très souvent de le remplacer, équilibre budgétaire oblige.

Par ricochet, il leur est confié de nouvelles tâches qui s'ajoutent à leur fonction initiale.

S'ils en ont les compétences, l'expérience professionnelle, (BAC, BAC+2, 3, 5...), ils n'en ont pas la rémunération !... L'adjoint administratif est devenu un travailleur pauvre !



Fonction Publique Hospitalière

Assez d'être pressés comme des citrons et de ne récolter que des pépins !

La CGT continue et continuera de porter ces revendications afin d'obtenir une autre considération de cette catégorie d'agents, oubliés depuis des années dans le paysage hospitalier.

Agir pour la reconnaissance des qualifications

La CGT considère que les administratifs doivent trouver des réponses en terme de reconnaissance professionnelle, de déroulement de carrière pour avancer de façon linéaire, mais aussi d'amélioration des conditions de travail face à une intensification croissante de leurs tâches.

**LES ADJOINT.E.S ADMINISTRATIF.VE.S
SONT ESSENTIEL.LE.S AU BON
FONCTIONNEMENT DES SERVICES
DE NOS ÉTABLISSEMENTS.**



LA CGT REVENDIQUE :

- La création d'un grade de technicien Administratif (Catégorie B) pour l'ensemble des Adjoints Administratifs.
- La mise en adéquation entre salaires et déroulement de carrière avec l'évolution des tâches octroyées.
- L'ouverture de concours internes et externes en fonction des besoins, qui doivent être évalués au cours des instances locales (CTE...).
- Des concours d'Adjoint des Cadres Hospitaliers et d'Attaché.e.s d'Administration, ainsi que la possibilité de nomination au choix pour ces deux grades.

**Faisons entendre notre voix,
portons haut nos revendications,
défendons notre travail !**

**LE 6 DÉCEMBRE 2018,
VOTEZ CGT !**

Le 6 décembre 2018, VOTEZ POUR DES CANDIDAT-E-S CGT !